

Séance du conseil municipal du 23 septembre 2014 (cr.23-09-2014)

COMPTE RENDU

Présents : LAFAURY Y. – ARNAUD R. – REY E. – BRUN R. – BOUCHE C. – BONNETON A. – COUDERT C. – FINAND MONDUEL C. – LAI A. – LETY S. – MILAN Y. – PERRIOLAT C. – SOLETY E.

Absents ou excusés : ACHARD S. – DENAUD K.

Secrétaire de séance : MILAN Y.

Projet centre village : EPORA a été missionné pour présenter des scénarios d'aménagement sur le tènement Charreton. Le Conseil doit prendre une décision sur le choix du scénario, plusieurs points doivent être approfondis : nombre de stationnements et importance de la place. Le projet prévoit d'aménager le local des anciens en logement et à l'opposé du tènement la construction d'un bâtiment avec du logement et des commerces au rez-de-chaussée ; un autre bâtiment est prévu en travers, le long du jeu de boule, projet réalisé dans une logique de mixité sociale et générationnelle ; une place séparera ces deux derniers bâtiments et du stationnement est prévu près de la salle des fêtes, place du Village Neuf et de l'autre côté de la rue de la mairie (côté Dr Thimon). L'idéal aurait été d'acheter tout le tènement mais ce projet n'est, à l'heure actuelle, pas envisageable financièrement. La Communauté de communes prévoit un fond de concours pour les opérations de réhabilitation de centre village. EPORA propose de prévoir les travaux en plusieurs tranches, mais dans l'immédiat il faut trouver un bailleur social ou privé. Une délibération est à prendre pour valider le choix du scénario numéro 10 pour éventuellement préempter avec un projet en cours, sachant que ce secteur n'est pas dans un renouvellement urbain au POS. Voté à l'unanimité.

Nouvelles prescriptions PLU : le Plan Local d'Urbanisme a été engagé en 2010 avec le bureau d'étude Interstice, aujourd'hui des modifications sont nécessaires vu le nouveau contexte réglementaire et législatif : nouvelle communauté de commune Porte de Dromardèche, promulgation de la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) et nouvelle équipe municipale. Il est donc nécessaire de compléter et de mettre à jour le diagnostic, redéfinir les orientations d'aménagement et de programmation avec le nouveau Conseil. Ces réajustements sont aussi nécessaires pour éviter les contentieux avec la Préfecture et voir l'annulation du PLU. Voté à l'unanimité.

Avenant n°1 au marché de prestation d'étude et assistance pour l'élaboration du PLU. Les modifications précédemment énumérées entraînent logiquement un coût supplémentaire qu'Interstice a chiffré à 10 055 € (réunions supplémentaires). Le marché s'élève donc à 47 525€. Voté à l'unanimité.

Modifications de certains tarifs communaux : Tarifs de livraison du matériel pour les particuliers : 5 € pour le matériel récupéré au local technique et 20 € pour le matériel livré à domicile (augmentation due au temps que passent les agents techniques à livrer le matériel) cet argent permettra de réinvestir dans du matériel. Le règlement sera mis à jour.

Tarifs des photocopies aux particuliers : 0,25 € la photocopie noir et blanc, le double pour un format A3 et pour un recto-verso. Une copie couleur : 0,50 € et également multiplié par deux pour un format A3 ou un recto-verso.

Tarifs location salle des fêtes à compter du 1^{er} octobre 2014 :

UTILISATEURS	UTILISATION	Type de manifestations	SALLE	SALLE + CUISINE	Journée supplémentaire	CAUTION
Associations locales ou intercommunales (1 manifestation annuelle gratuite)	Usages associatif régulier	Répétition du Réveil	aux conditions générales de l'utilisation régulière des installations municipales			200 €
	Réunion et réception sans but lucratif / Hall	Assemblée générale	gratuit	20 €		200 €
	Manifestations à but lucratif - week end	Soirées dansantes, loto, belote.....	80 €	80 €	+ 30 €	200 €
	1 journée en semaine		30 €	30 €		200 €
Autres usagers de la commune	Privé	Réunion privée - 1 journée en semaine	120 €	120 €		700 €
		Fête familiale, banquet, mariage, anniversaire, etc... - week-end	240 €	240 €	+ 90 €	700 €
Extérieurs à la commune	Usage associatif ou privé	Réunion privée -1 journée en semaine	220 €	220 €		700 €
		Fête familiale, mariage... - week-end	675 €	675 €	+ 250 €	700 €

Modification du règlement : comme auparavant la caution sera déposée lors de la réservation, le règlement de la location se fera le jour de la remise des clés.

Seuils et procédures des marchés publics : quelques modifications par rapport à la délibération prise le 26/06/2012 : pour les marchés < à 15 000 € pas de publicité, si nécessaire consultation de 3 entreprises minimum – pas de contrat écrit obligatoire. Marché entre 15 001 € à 50 000 € rajout de la publication de l'annonce sur le site de la mairie et rédaction d'un contrat écrit, libre acte d'engagement devis avec mention accord du maire – MAPA. Marché de 50 001 € à 89 999 € : rajout de l'annonce à publier sur le site de la mairie. Pour les marchés au-delà de 90 000 € rajout de la publication du marché au BOAMP ou JAL. Voté à l'unanimité.

Contrat d'assurance groupe garantissant les risques statutaires : Le Centre de gestion de la Drôme a demandé d'approuver, par délibération (prise le 17/12/2013), la participation à un regroupement pour lancer un marché d'assurance pour les collectivités. Le CDG 26 nous a fait part du résultat et c'est CNP assureur et SOFCAP gestionnaire qui ont été choisis. Le Conseil souhaite approfondir le contrat avant de l'accepter.

Convention d'utilisation des locaux scolaires et péri-scolaires : Renouvellement de la convention entre la directrice de l'école, la présidente de Valloire Loisirs et le maire pour la mise à disposition des locaux du périscolaire et une partie du scolaire au centre de loisirs, les mercredis et pendant les petites vacances scolaires. Voté à l'unanimité.

Collecte textile : le conteneur actuel est souvent plein et cassé. La Sté Philtex and Recycling « opérateur de collecte » propose un parrainage moyennant une redevance de 50 € par an et par conteneur installé et 10 € la tonne. Convention pour une durée de 3 ans. Voté à l'unanimité.

Carrière Cheval : la commune s'est prononcée à deux reprises contre le remblai de cette carrière par des déchets provenant des casiers de la déchetterie de St Sorlin. Le Préfet à lui émis un avis favorable à cette pratique. Le Conseil souhaite malgré tout faire un courrier au Préfet en soulignant que son avis n'a pas été pris en compte et que la commune n'a pas les moyens financiers de faire un recours.

2 décisions modificatives : des travaux supplémentaires à l'école ont été nécessaires : plomberie par l'entreprise MONDUEL pour une facture de 523.20 € TTC et MURSOL pour 97.69 €TTC de peinture. 650 € seront pris au compte « programme énergétique ».

Pour la réfection des vestiaires du foot : 2 000 € sont également pris sur le compte « programme énergétique » pour régler une facture à l'entreprise LAFAURY : remise aux normes des coffrets électriques, pour un montant de 3 050.14 € TTC. Voté à l'unanimité.

DIVERS :

- Besoin d'acheter un destructeur de papier au secrétariat,
- Elagage de tous les arbres par l'ets Rodriguez – même tarif que l'année dernière,
- Comité fleurissement : présidente : Mme HALLER-CASAGRANDE, secrétaire : Mme SOLETY et trésorière : Mme FINAND-MONDUEL,
- Projet Chandonzet : aménagement d'une aire de loisirs – Pierre BOCQUET , président de la MFR propose une équipe pour participer à la plantation des arbres récupérés sur les pépinières de Bourne. R.CARRET (communauté de commune) doit s'occuper du broyage des arbres et du sol sur 20 – 30 cm.
- La directrice de l'école propose une activité pédagogique autour de ce projet (création des panneaux indiquant les noms et informations sur les arbres ...).
- Amicale du sang : demande de subvention auprès de la mairie – délibération au prochain conseil.
- Stand au week-end commercial : présentation des associations – entreprises – commerces et artisans de la commune (gratuité du stand).
- Départ en retraite de Mme MOREL, réception à prévoir en fin d'année
- Problème de sonorisation de la salle des anciens : pas d'investissement pour l'instant, attendre de connaître la destination du local.

CALENDRIER :

- 27/09 : inauguration de la fête de la gastronomie
- 28/09 : élection sénatoriale
- 02/10 : conseil communautaire
- 11/10 : départ en retraite de Mme Capitoline (trésorière)
- 11/10 : soirée du Réveil
- 17-18-19/10: week-end commercial
- 08/11 : repas des anciens

DELIBERATIONS :

- Projet centre village

Pour : 13 Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité

- Délibération complémentaire à celle du 23/02/2010, prescrivant la révision du POS et l'élaboration du PLU

Pour : 13 Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité

- Avenant n°1 au marché de prestation d'étude et assistance pour l'élaboration du PLU:

Pour : 13 Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité

- Tarifs communaux au 1^{er} octobre 2014 :

Pour : 13 Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité

- Fixation des seuils des marchés publics

Pour : 13 Contre : 0 abstention : 1 adopté à la majorité

- Convention d'utilisation des locaux scolaires et périscolaires :

Pour : 13 Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité

- Accord de partenariat pour le dépôt d'un conteneur de collecte de textile :

Pour : 13 Contre : 0 abstention : 3 adopté à la majorité

- Décision modificative n°6

Pour : 13 Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité

- Décision modificative n°7

Pour : 13 Contre : 0 abstention : 0 adopté à l'unanimité